

Image not found or type unknown



Contrat durée déterminé renouvelé 5 fois

Par **cindy**, le **14/12/2009** à **12:51**

Bonjour,rrnrje travaille en tant qu'aide à domicile depuis debut octobre, j'ai signer mon 4eme CDD et je doit signer le 5eme bientot, j'ai demandé si en janvier 2010 je serais prise en CDI car je cherche un appartement, on ma repondu non vous serez encore en CDD je voudrais savoir si c'est legal de signer 5 voir 6 contrats en CDD d'affilé rnrnmerci d'avance pour votre réponse, rnrncindy